

Témoignages de femmes immigrantes et construction d'un problème public

Immigrant Women Testimonies or the Construction of Social Problem

Sylvie Thiéblemont-Dollet



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/4861>

DOI : 10.4000/questionsdecommunication.4861

ISSN : 2259-8901

Éditeur

Presses universitaires de Lorraine

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2003

Pagination : 107-126

ISSN : 1633-5961

Référence électronique

Sylvie Thiéblemont-Dollet, « Témoignages de femmes immigrantes et construction d'un problème public », *Questions de communication* [En ligne], 4 | 2003, mis en ligne le 09 octobre 2015, consulté le 04 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/4861> ; DOI : 10.4000/questionsdecommunication.4861

SYLVIE THIÉBLEMONT-DOLLET

Groupe de recherche en information, communication et propagandes

Université Nancy 2

Sylvie.Thieblemont@univ-nancy2.fr

TÉMOIGNAGES DE FEMMES IMMIGRANTES ET CONSTRUCTION D'UN PROBLÈME PUBLIC

Résumé. — Cette étude a consisté à analyser les témoignages de femmes immigrantes et/ou issues de l'immigration, installées dans des quartiers dits sensibles. Celles-ci dénoncent leurs conditions de vie difficiles, par le biais de différents relais associatifs et médiatiques, notamment dans un document dont elles sont les auteurs, *Le Livre Blanc des Femmes de Quartier*, et dans le quotidien *Le Monde*. Outre le fait d'avoir constaté que ces femmes parlaient toutes d'un repli de type communautariste, au sein de leurs quartiers, ou de conflits à caractère culturel, et essayaient d'en apporter les preuves suffisantes, l'analyse démontre que leur implication dans le champ médiatique a contribué à construire un problème et à ouvrir un réel débat dans un espace public large.

Mots clés. — Immigrantes, témoignages, banlieues, communautarisme, interculture, territorialité, situation litigieuse, dénonciation, processus de réclamation, problème public, espace public.

La présente étude concerne les discours tenus par des femmes immigrantes, ou issues de l'immigration, vivant dans des quartiers et banlieues dits difficiles. Ces propos ont été diffusés à la fois dans le quotidien *Le Monde* (janv. 2002 - juin 2003) et *Le Livre Blanc des Femmes de Quartier* (Fédération nationale de la maison des potes, mars 2002), où celles-ci témoignent d'un quotidien souvent insupportable et émettent des revendications telles que l'application des valeurs républicaines (laïcité et égalité) et des lois existantes. Leurs paroles et actions menées auprès de l'opinion publique ont été le fil conducteur de la recherche : elles ont permis de comprendre les relais que ces femmes attendaient de la presse et ce qu'elles entendaient par certaines expressions comme territoire stigmatisé et communautarisme, au fondement de leurs dénonciations. Ce mouvement, né au sein de commissions internes de la Fédération nationale de la maison des potes, a tout au long de l'année 2001, concouru au recueil de paroles de femmes confiant des parcours douloureux, voire tragiques, mettant en scène des conflits à caractère culturel liés entre autre à la spécificité multiethnique de la société française (Thiéblemont-Dollet, 2001 ; Vatter, 2003). De là, a germé l'idée de réaliser les premiers États généraux des femmes de quartier qui se sont tenus en Sorbonne, les 26 et 27 janvier 2002, et ont réuni deux cent cinquante femmes, issues de l'immigration ou non, mais aussi de rédiger un document qui servirait de base de travail. C'est ainsi que *Le Livre Blanc des Femmes de Quartier*, recueil de témoignages volontairement anonymes, a pris forme et a été diffusé officiellement à la date symbolique du 8 mars 2002. De même, *Le Monde* a été le premier titre de presse écrite à être intervenu aussitôt dans le débat, soit par la diffusion de témoignages de femmes des cités, soit par des analyses très variées portant sur la condition des femmes d'origine immigrée et/ou immigrantes en France.

L'émergence d'un problème public

Cette recherche a partie liée à la notion de « problème public » (*social problem*) qu'Érik Neveu (1999 : 41-42) définit comme « la transformation d'un fait social quelconque en enjeu de débat public et/ou d'intervention étatique [...] s'il est constitué par l'action volontariste de divers opérateurs ». Ici, le fait social – les conditions de vie des femmes de banlieue – s'est « métamorphosé en problème [public] au terme d'un processus condensé par la trilogie de Felstiner, Abel et Sarat (1991) [à savoir les concepts de] *Naming, Claiming, Blaming* » (Neveu, 1999 : 42). Le *naming* (réaliser) signifie qu'une expérience est qualifiée « d'offense » ou d'une situation génératrice de litige. Dans le cadre de nos travaux, la situation litigieuse correspond aux conditions de vie de ces femmes, décrites par celles-ci, ou par certains observateurs comme une menace à combattre. D'où l'idée de *blaming* (reprocher) qui revient à « transformer l'offense, [la menace] perçue comme telle en grief, donc à faire jouer une imputation de responsabilité » (*ibid.*), ce que font

ces femmes lorsqu'elles dénoncent ceux qui sont responsables de leur sort : les hommes des quartiers et les représentants de la République. Enfin, « le reproche conduit au *claiming* ou processus de réclamation, publicisé sous la forme de demande de réformes et de remèdes » (*ibid.*), ce qui équivaut aux prises de paroles, revendications et actions publiques de ces femmes, demandeuses d'engagements (nouvelles lois, applications des lois existantes) précis de la part des institutions. De fait, la lecture du *Livre Blanc des Femmes de Quartier*, document d'une cinquantaine de pages, révèle que la plupart des femmes qui s'y expriment sont issues de l'immigration, ou immigrantes¹, et qu'elles rejettent ce qui met en péril leur liberté de citoyenne, en particulier, le rôle de certains hommes qui tentent de les soumettre à des règles répressives et violentes, généralement conçues à l'intérieur de territoires (immeuble, rue, quartier, banlieue) qu'ils se sont appropriés. Elles veulent démontrer que les quartiers ou les cités sont devenus de véritables ghettos où les droits les plus élémentaires ne sont plus respectés, *a fortiori* ceux des femmes ou de tout ce qui pourrait évoquer un semblant de féminité. Elles parlent même d'un repli de type communautaire, non pas celui de la communauté d'origine, mais un repli qui semblerait servir de terreau aux idées les plus extrémistes. C'est pourquoi, parallèlement à ces récits qui, comme l'a démontré Simone Bonnafous (1991 ; 1999 : 64), développent « des formes d'écriture spécifiques : anonymat de la signature, forte performativité des énoncés, implication du locuteur, originalité des référents (cas de racisme, chiffres inédits, etc.) et d'autres formes d'intervention dans l'espace public que sont les tracts, les réunions, les forums Internet », nous avons recherché de quelle manière la presse écrite nationale ouvrait, à son tour, le débat, à quels acteurs elle donnait la parole et comment ses articles pouvaient éventuellement produire un effet dans la sphère publique.

Même si nous avons constaté que l'engagement de ces femmes était traité par plusieurs périodiques, notre choix s'est porté sur un seul quotidien, *Le Monde*. Les journalistes affectés à la rubrique « Sociétés » et plus particulièrement spécialisés sur l'immigration ou des thèmes s'y rapprochant, ont défini une ligne éditoriale face au sujet et, par conséquent, leur journal se différenciait des autres titres. En effet, suite à l'entretien avec Sylvia Zappi, journaliste chargée au *Monde* de l'immigration, de l'intégration, de la discrimination et de l'intégration, il apparaît que tous les professionnels abordant de près ou de loin ces questions²

¹ À ce sujet, il faut préciser que nous avons usé du terme « immigrant » pour désigner toute personne qui a quitté son pays d'origine et de naissance, afin de venir travailler et vivre en France. Gérard Noiriel fait remarquer, dans *L'Atlas de l'Immigration en France* (2002 : 7), que le terme d'immigrant, emprunté au vocabulaire américain et encore peu utilisé en France, souligne le rôle essentiel que ces personnes ont joué dans l'histoire contemporaine de la nation française, tout en mettant l'accent sur la dimension sociale de l'immigration. En revanche, le terme « immigré », bien que plus classique, appartient désormais au langage administratif et désigne de façon officielle tout individu vivant en France, mais qui n'y est pas né : dans cette perspective, un immigré n'est pas forcément un étranger et réciproquement.

² On peut citer, entre autres journalistes, Frédéric Chambon, spécialiste des banlieues et Xavier Ternisien en charge du dossier des religions.

alimentent leur réflexion autour de l'idée que l'immigration est une question de société importante qui mérite d'être suivie avec un réel souci d'exhaustivité. Cela signifie encore que certains sujets à propos de l'immigration sont approfondis et travaillés de manière suivie. La volonté du journal est de rendre visible un pan de la société, qui parfois, est occulté, voire brouillé, notamment par la publication brute de faits divers³. Effectivement, nous avons vérifié que « la pénétration dans l'espace public de problèmes privés [...] », tels que ceux que décrits par ces femmes, qui avait été « repéré dès les années soixante par Edgar Morin (1962) [et n'avait] guère retenu l'attention du monde académique [car] sans doute « jugée trop frivole, [correspond] à un moment important de prise de parole [...], un espace d'expression de souffrances privées [soit] un réel malaise social » (François, Neveu, 1999 : 21). Ces questions relayées par *Le Monde* sont, pour ces femmes, « l'occasion d'accès à la parole publique » (*ibid.*). En outre, les articles traitant de ce sujet sous des formes différentes, ont engendré d'autres types de paroles, se croisant parfois dans un même texte, comme celles d'hommes et de femmes issus du monde politique (représentants de différents partis ou mouvements politiques français, candidats aux élections législatives), de représentants politiques internationaux, de militants associatifs, de spécialistes de l'immigration et/ou d'intellectuels, de doctorants et de représentants du monde religieux. Cette démarche qui recherche l'association de différentes paroles, parfois dans un même texte, ne correspond plus à celle qu'avait eue « les grands reporters [de ce même journal], à l'occasion des mouvements sociaux de l'automne 1995, soit une prise de pouvoir rédactionnel – pour rendre compte de la « vraie vie » – [et ce], au détriment des experts des affaires sociales ou économiques » (François, Neveu, 1999 : 33). Ceci nous a permis d'observer « les points de contacts et les passerelles établis entre la grande presse (*Le Monde*) et ce courant d'expression (*Ni putes ni soumises* de la Fédération nationale de la maison des potes) qui, pour être minoritaire, n'en est pas moins très actif » (Bonnafous, 1999 : 65) et d'être attentive « au réseau des relations avec les sources et aux procès de travail » dans la rédaction de la rubrique « Société » du *Monde* (Neveu, 1999 : 48). En fonction de leur spécialité, ces journalistes ont leur propre réseau et un carnet d'adresses précis, leur permettant d'accéder à certaines informations et de se mettre en relation avec des experts, des collègues, des attachés de presse, voire des chargés de communication. Démarche qui, dans le cas de notre étude, apparaît, de manière publique et évidente, avec la parution de l'ouvrage *Ni putes Ni soumises*, écrit par Fadéla Amara en collaboration avec la journaliste du *Monde*, Sylvia Zappi (2003). De même, à l'image de nombreux chercheurs traitant de la question de l'immigration, nous avons mené un travail d'analyse de contenu et du discours. En fonction de trois critères d'analyse, l'exhaustivité, l'homogénéité et la représentativité (Fraenkel, 2001 : 240), lesquels correspondaient à ceux avancés par Sylvia Zappi, nous avons collecté un corpus de 108 documents qui, d'un

³ Entretien entre Sylvie Zappi et l'auteur, 12 févr. 2003.

point de vue temporel (janv. 2002 - juin 2003)⁴, incluait les différentes actions publiques menées par ces femmes. Par l'étude de ces paroles-témoignages, nous avons discerné ce qui relevait du champ argumentatif ou non. De la sorte, nous avons pu dissocier deux formes de rhétorique fréquemment utilisées : celle de la dénonciation et celle de l'acquis. La rhétorique de la dénonciation couvre l'ensemble des revendications qui mettent en garde les institutions contre la ghettoïsation et l'enfermement de certains citoyens dans un territoire stigmatisé et en pleine dérive communautariste ; la rhétorique de l'acquis repose, quant à elle, sur des faits (mariage forcé, excision, etc.) déjà condamnés publiquement par les institutions (articles de presse, rapports officiels, discours d'experts, etc.) et qui servent d'appui pour convaincre l'État d'aller encore plus loin dans ses prises de décision face à un quotidien insupportable. Ceci équivaut à la théorie développée par Joseph Gusfield (1981) lorsqu'il démontre que pour qu'un problème public prenne corps, il est nécessaire de « mobiliser une véritable rhétorique associant l'autorité de la science sous la forme de statistiques, de rapports officiels et [...] de production de cadres interprétatifs » (Neveu, 1999 : 45).

Toutefois, c'est avec prudence que nous nous sommes demandée si ce problème public était bien lié au renforcement de l'isolement spatial et des barrières sociales, la spécificité ethnique et culturelle rendant plus visible et plus éclatante l'altérité des groupes enfermés dans ces nouveaux territoires (Brun, 1994 : 36 ; Noiriél, 2002 : 34-35). De la même manière, nous nous sommes interrogée sur la fonction de la société d'accueil qui, en ayant – volontairement ou non – disloqué les souvenirs des groupes minoritaires, au cours des quarante dernières années, leur avait peut-être enlevé toute base identitaire – celle de leurs origines – et avait concouru à la structuration de cette identité communautaire de territoire des stigmatisés. Enfin, nous avons regardé si les engagements et les discours de ces femmes, amplifiés par des actions publiques (pétitions, actions militantes telles que la marche des femmes de quartier et le concert du Zénith du 6 juin 2003, etc.) et relayés par les médias, tel *Le Monde*, ouvraient des perspectives de réflexion tant du point de vue des décideurs que des individus directement concernés (ceux vivant dans les quartiers).

Rejet de la dérive communautariste

Ceci posé, l'analyse des paroles de femmes, transcrites par *Le Livre Blanc* et *Le Monde*, a permis d'attribuer une identité à ces dernières, malgré l'anonymat souvent de mise. Ces femmes se définissent dans une catégorie spécifique, puisqu'elles parlent de leur appartenance à un quartier, une cité, voire une banlieue. Femmes des première et seconde générations, d'une moyenne d'âge

⁴ Cette période inclut les résultats des élections présidentielles du 21 avril 2002, suscitant de nouveaux témoignages de femmes, souvent anonymes, et jusqu'alors non militantes.

variant de seize à cinquante ans environ, elles sont majoritairement originaires du Maghreb, de l'Afrique de l'Ouest, et pour quelques rares d'entre elles, de Turquie. Les plus âgées restent au foyer et sont sans qualification, alors que les plus jeunes sont diplômées, en recherche d'emploi et/ou intégrées au monde du travail⁵. Qu'elles s'expriment de leur propre chef ou qu'un porte-parole leur serve de relais, elles tiennent deux discours presque opposés concernant leur regard sur la France : celui de la revendication, de la critique et de l'autocritique face à leur situation en tant que femme de l'immigration vivant dans une cité ; celui de l'acceptation de leurs conditions de vie en France, et de la soumission aux traditions du pays d'origine et au régime patriarcal. Il est à noter que si le premier discours est mis en évidence dans *Le Monde*, le second n'est pas occulté et, au contraire, permet à certaines femmes d'expliquer leur positionnement. Ces paroles ne prennent sens qu'en permanente confrontation à l'autre discours, celui de la revendication qui développe au moins ces deux thématiques : une opposition farouche à l'enfermement communautaire et territorial, le droit au même statut que n'importe quelle autre citoyenne française, dite de souche.

En trame de fond, ce discours est la traduction d'une critique sévère de l'État français, accusé de laisser-aller face aux difficultés qu'elles rencontrent, dès lors qu'elles s'opposent aux hommes issus de leur communauté qui ont (re)construit, à leur convenance, le modèle des origines, au sein de la terre d'accueil, c'est-à-dire un modèle spécifique à un lieu fermé tel que la cité ou la banlieue. Elles dénoncent fermement les différentes formes d'oppression qu'elles subissent dans les quartiers, déclarant que pour ne pas perdre leur identité, « les pères et les frères perpétuent les traditions [qui leur conviennent] et développent des attitudes moyen-âgeuses, violentes et dominatrices »⁶. Elles insistent sur le fait que ce sont elles les premières victimes des banlieues – en ligne de mire des médias – et qu'à l'inverse de ce que peuvent présenter, souvent de manière trop réductrice, certaines émissions de télévision (journaux télévisés, magazines, émissions spéciales, documentaires) au sujet des habitants de ces lieux, elles se démarquent du fondamentalisme, du repli communautaire et des usages particuliers aux cités. C'est précisément ce qu'Estrella Israël (2003) dénomme la notion de « bruit interculturel », équivalente à une déviation ou une interprétation négative des immigrants et de leurs descendants dans les médias. Et comme le souligne encore la sociologue Nacira Guénif Souilamas, le constat est fait que « les pouvoirs publics, les médias et les partis politiques [en France] ne parlent et ne voient les banlieues qu'au masculin »⁷ et en ont oublié, *a contrario*, l'aspect féminin. Certes, le propos est

⁵ Cf. *L'Atlas de l'immigration en France* de G. Noiriel (2002 : 19 ; 36-37) qui corrobore nos déductions concernant l'emploi des femmes immigrées ou issues de l'immigration, leur qualification et leur fonction dans la sphère privée.

⁶ Propos de N. Guénif Souilamas, in : S. Des Déserts, « Le cri des femmes de cités », *Le Nouvel Observateur*, 7-13 mars 2002.

⁷ *Ibid.*

un peu exagéré, voire militant, car s'il concerne effectivement quelques documents télévisuels, il n'est pas systématique et ne touche ni tous les médias ni l'ensemble des représentants des pouvoirs publics et partis politiques. Une preuve en est que *Le Monde*, qui cherche volontairement à éviter ces clichés, traite de cette question sous tous ses angles et ne se limite ni à un aspect ni à un autre. De plus, il ouvre ses colonnes à certains élus ou représentants de l'État lesquels ne donnent pas, *stricto sensu*, un regard de la question « au masculin ». Parallèlement, ces femmes rappellent que la référence communautaire n'est plus seulement la communauté d'origine, contrairement à ce qui est souvent véhiculé, mais le quartier, l'immeuble, la cage d'escalier, le hall d'entrée ou la bande. Il ne s'agit plus ici de ce que Gérard Noiriel (2002 : 34-35) dénomme « l'entre-soi communautaire sécurisant », c'est-à-dire la tendance au regroupement que tout groupe d'expatriés met en œuvre pour survivre dans un monde nouveau et qui explique, en partie, la concentration spatiale. Ce que, de son côté, Nacira Guénif Souilamas (2000 : 324) désigne sous le concept de communauté invisible, celle « qui opérait puissamment pour le maintien ou la restauration de la cohésion entre migrants de même origine familiale, nationale, régionale, linguistique, [...], qui procurait des ressources, un savoir-faire, une capacité à décoder l'information et un soutien personnel [...] qui n'était pas offert ailleurs ». Or, cette fonction régulatrice n'ayant jamais été l'objet d'une reconnaissance institutionnelle et officielle a, par son invisibilité, rendu plus visible la présence des jeunes générations et incité au repli et à la crispation. Emmanuel Todd (1997) démontre également que l'indifférence des institutions françaises à l'égard des premières générations d'immigrants, à savoir l'absence de définition claire des idéaux républicains et, par conséquent, le droit à une certaine différence invisible, ont retardé la prise de conscience par les parents immigrés, comme par leurs enfants, des règles anthropologiques et sociales du milieu d'accueil, et qu'ils ont été facteur d'anomie.

Il semble que c'est bien cette situation de dégradation de conditions de vie commune dans une cité, ou une banlieue, que récusent les femmes qui, selon les *desiderata* de leurs frères, pères ou conjoints, sont soumises tantôt aux traditions du pays d'origine et au régime patriarcal, voire à certaines interprétations islamistes concernant le statut de la femme, tantôt aux règles imaginées puis imposées au cœur de la cité. Elles récusent ces stratégies qui consistent à affirmer une identité communautaire de territoire, celle des « stigmatisés qui s'oppose à celle des initiés ou des normaux », c'est-à-dire celle dont elles se revendiquent, celle des autres, celle de ceux qui veulent vivre librement selon les règles républicaines de la société d'accueil. Elles s'opposent à ce qu'elles pensent être « une rupture avec la société dominante, [rupture qui ne pourra que les] discréditer encore plus face à une population majoritaire qui, déjà, les rejette » (Baillet, 2001 : 33-35). Elles refusent cette culture de territoire où de nombreux garçons, voire des filles, élaborent des rôles et des attitudes ritualisées par le développement d'une culture d'opposition à la culture dominante (appropriation de micro-espaces résidentiels, langue hybride, celle

du quartier qui s'oppose à la langue commune, pratiques sociales illicites, etc.) avec un déplacement de « l'indigène, du Français de souche, dans le statut d'étranger; dans le rôle de l'autre » (Begag, 1997 : 35). Au fond, elles contestent une dérive communautariste, notion que les chercheurs, quelle que soit leur spécialité, évoquent avec précaution, tant le terme peut susciter de réelles polémiques, parce qu'il donne un regard négatif et dérangeant et qu'il est synonyme d'échec de l'intégration à la française.

Néanmoins, au vu de ce qui se passe dans des banlieues ou quartiers, la communauté scientifique se penche sur elle, de manière plus attentive, depuis presque dix ans, et propose des définitions communes afin de mieux cerner la question. Nacira Guénif Souilamas (2000 : 324) avance l'idée que le communautarisme, si tant est qu'il s'affirme, est l'antithèse de la communauté d'origine, c'est-à-dire « une communauté fictive, incluant des populations différentes, issues d'une même région (Afrique du Nord) et d'une même confession (Islam), unifiant des usages, des langues et des histoires différentes ». Idée que l'on retrouve chez d'autres auteurs tels que Marc Augé (1992), Ayse Ceyhan (1993), Azouz Begag (1997), Emmanuel Todd (1994), Dominique Baillet (2001), etc., mais de manière plus élargie, à savoir que les populations touchées par cette dérive ne leur semblent pas seulement d'origine maghrébine. Ce que les femmes, témoignant dans *Le Monde* et dans *Le Livre Blanc*, constatent elles aussi. Indépendamment de cette nuance, les auteurs comme les témoins (ici, les femmes), s'accordent pour décrire le communautarisme comme un modèle exclusionniste produisant des tensions et un renforcement des formes de violence symbolique et institutionnalisée, consolidant les particularismes et surtout les revendiquant du point de vue des constructions identitaires. En pratique, cela signifie que certaines banlieues semblent être devenues des zones de non-droit ou de non-lieux (Augé, 1992). En effet, dans le cas des communautés d'origine immigrée longtemps « dépréciées et reléguées, le territoire est devenu souvent un non-lieu de mémoire, les quartiers disqualifiés, accueillant ces populations [...], étant dépossédés de tout passé et de toute histoire » (Chavanon, 2001 : 100-101). Pourtant, il n'y a encore pas si longtemps, jusqu'au milieu du XX^e siècle, « l'espace urbain était formé d'unités ayant une réelle cohésion [et même si] entre ces unités existaient d'amples disparités et des contrastes, [...] chacune avait une vie propre et une forte identité, produits d'une histoire relativement longue et lente » (Brun, 1994 : 33). Certes, depuis le XIX^e siècle, la question de l'espace accordé aux immigrants a toujours été un problème majeur que ces derniers ont dû affronter, qu'il s'agisse des lieux d'accueil provisoires (baraquements, constructions hâtives, bidonvilles dépourvus de toute hygiène), des logements pour célibataires (hôtels, pensions, foyers Sonacotra), ou des cités ouvrières destinées à accueillir des familles entières (corons et cités du patronat dans le nord de la Lorraine). Mais, à la lecture des témoignages recueillis sur le sujet, tous ces lieux – si critiquables et détestables soient-ils – ont porté, en eux, une histoire, une mémoire et des repères spatio-temporels (Noiriel, 2002). À la suite de quoi, à la différence des anciens quartiers, s'est mis en place un mode de

division de l'espace urbain dissociant les unités de manière fonctionnelle : lieux de résidence, lieux de travail, lieux de consommation⁸, et contribuant à la perte de la mémoire du groupe communautaire ou d'immigrants venus travailler pour la France et en France.

Désormais, cette occultation de la mémoire familiale et collective semble constituer un terreau favorable au développement de ce communautarisme tant décrié, s'appuyant, pour être reconnu et cautionné, sur un modèle patriarcal, les traditions et les valeurs ne se transmettant plus que par l'autorité de la domination masculine. De la communauté invisible, on a glissé vers un communautarisme de territoire voyant et insupportable pour celles et ceux qui le subissent au quotidien.

Rhétorique de la dénonciation

C'est ainsi qu'un grand nombre de femmes, enfermées dans le territoire et soumises par la force et la contrainte, n'ont même pas l'alternative de rejeter les traditions des origines qui sont interdites sur la terre d'accueil – parce qu'elles portent atteinte à leur liberté – du fait que de manière secrète et illicite, elles leur sont imposées. Et une partie de ces femmes n'a plus les références et repères suffisants pour juger du bien-fondé de certaines valeurs et traditions. Le territoire symbolise alors une forme de violence dont elles ne veulent plus parce que, si celle-ci a contaminé et enrôlé certains hommes, elle touche, de plus en plus, des jeunes filles issues de l'immigration : « La violence que connaissent les filles se diffracte dans le territoire [puisque] l'investissement y est un défi quotidien : le quartier, l'école, les lieux de loisir etc. [...]. [Et] les jeunes filles sont dans la violence avant que la violence ne s'empare d'elles. Intérieure, extérieure, la violence revêt une dialectique expressive et répressive qui peut aller jusqu'au mimétisme au sein de la famille comme dans le groupe de pairs : la rixe, les insultes, les menaces, les fugues et ses péripéties, les conduites à risque qui leur deviennent familières et offrent à certaines un exutoire » (Guénif Souilamas, 2000 : 83). Si bien que, depuis le début de l'année 2002, les femmes qui ont témoigné dans *Le Monde* et dans *Le Livre Blanc* occupent un terrain, longtemps occulté, et libèrent leurs paroles en usant de ce que nous avons appelé la rhétorique de la dénonciation (*cf. blaming*). En effet, elles développent un discours dénonciateur fondé essentiellement sur deux thèmes sensibles et emblématiques de leur situation : celui de l'enfermement dans le territoire et celui de la dérive communautariste avec toutes les conséquences précitées. En s'appropriant la parole devant le grand public (*cf. claiming*), elles posent une question embarrassante à l'encontre des institutions indécises et floues dans

⁸ Cf. Les zones à urbaniser en priorité (ZUP) créées dans les banlieues des grandes villes à partir des années 1970.

leurs décisions face au problème de l'intégration et dont, par leur engagement médiatique, elles attendent enfin une réponse claire : laisser se développer la formation de noyaux aux multiculturalismes exacerbés et revendiquant leurs particularismes par la force, peut-il mettre en péril, dans un premier temps, leur propre personne, et, par la suite l'ensemble de la société républicaine ?

De jour en jour, elles font le constat décourageant que « le fossé se creuse entre les communautés d'origine. À chacun ses cafés, sa musique, ses vêtements de référence [...]. Logique de groupe et de territoires, clan contre clan, parfois haine contre haine »⁹. La logique de l'enfermement surdétermine les rapports sociaux et le fonctionnement en vase clos donne le sentiment que tout ce qui vient du dehors, particulièrement les lois républicaines (égalité entre les hommes et les femmes, laïcité, civilité ...), est une intrusion insupportable. Elles attestent aussi la difficulté de vivre dans ces lieux, pour les garçons qui respectent les filles et les mères : « La loi de la cité est très dure envers les garçons. Si l'un d'eux tombe amoureux, [...] ou respecte une femme en l'aidant par exemple à porter un sac à provisions, ou en lui tenant une porte, il est vite [maltraité]. Et parfois sa sécurité est en jeu, parce qu'il est en opposition aux règles de la rue, du quartier ou de la cité »¹⁰. Cette notion de territorialité, revendiquée et recherchée par certains hommes issus de l'immigration, symbolise la crainte et le rejet qu'ils éprouvent à l'égard de la société d'accueil qui ne les a pas reconnus comme citoyen français à part entière et à temps, de telle sorte que les cités deviennent des forteresses qui les protègent du mépris de l'extérieur. Là, ils peuvent renverser les rapports de force et de dominés, ils deviennent dominants. Certes, « ces espaces [rassemblent des personnes] françaises d'origine française, françaises d'origine étrangère ou étrangères, qui vivent dans des conditions économiques et sociales de précarité et ont en commun une culture jeune suburbaine, [avec] des règles informelles de sociabilité [et] des façons de «faire territoire» » (Baillet, 2001 : 29-31). Madjij Benaroudj, co-scénariste du film *Wesh Wesh*¹¹, tourné à la Cité des Bosquets (Montfermeil, Seine-Saint-Denis), explique que « la cité est un berceau [...], que dès qu'on en sort, c'est un manque [et] qu'il y a des hommes qui ne sortent plus du tout puisqu'ils ont le sentiment que l'on ne veut pas d'eux dehors »¹².

Malgré la peur des représailles pour certaines d'entre elles, ces femmes réclament que la loi républicaine – censée leur apporter protection, liberté d'expression et égalité – soit réellement appliquée puisqu'elles vivent sur le territoire français et/ou qu'elles sont de nationalité française¹³. Ce que transcrit, en ces mots, Azouz Begag : « Il y a des Français d'origine maghrébine, et d'autres

⁹ P. Broussard, « Ces jeunes qui rejettent l'Étranger », *Le Monde*, 28 mai 2002.

¹⁰ Témoignages anonymes recueillis dans *Le Livre Blanc des Femmes de Quartier*, *Le Monde*, voire d'autres titres de la presse écrite entre le 12 mars 2002 et le 6 mai 2002.

¹¹ *Wesh Wesh* (Rabah Ameur-Zaïmeche, mai 2002, 1h 23').

¹² T. Sotinel, « Les Misérables du XXI^e siècle à Montfermeil », *Le Monde*, 2 mai 2002.

¹³ C. Simon, « Immigrés contre immigrés à Saint-Priest », *Le Monde*, 29 mai 2002.

origines, et même des immigrés, des étrangers qui veulent la sécurité, [...] et cette demande sociale ne permet plus de les distinguer selon leur origine ethnique. [...] Car, pour qui connaît un peu la sociologie des quartiers de banlieue, ceux qu'on nomme les racailles ou les «cailleras» (verlan) représentent des groupes de jeunes et moins jeunes dont tout le monde a peur parce qu'ils récusent tout code de conduite sociale »¹⁴. D'où le leitmotiv de ces femmes qui exige que la justice applique la loi républicaine vis-à-vis des enfants issus de l'immigration et des immigrants, comme pour n'importe quel autre citoyen vivant sur le territoire français, le principe d'égalité passant, avant tout, par là¹⁵. À les lire, il faut cesser de considérer comme un tabou la surdélinquance des jeunes issus de l'immigration et la violence de certains pères, au risque de voir se former, en France, des sous-identités nationales comme celles des Français musulmans, des Français de couleur, des Français black, des Français beurs, etc. Elles refusent ces catégorisations déjà prégnantes dans la société, rappelant qu'*a contrario*, de nombreux immigrants et leurs enfants se sont adaptés et intégrés de manière pacifique et réussie au cadre de la société française. Ce qui ne signifie pas qu'elles s'opposent à cet « espace d'entremêlement entre les cultures » ou cet « entre-les-deux » (Vatter, 2003), forme d'interculture où les individus peuvent s'approprier des éléments d'origine culturelle différente. Mais, c'est pour en finir avec une représentation négative de leurs origines culturelles et de leur statut d'immigrant(e)s, qu'elles requièrent des pouvoirs publics, une vraie condamnation de ceux qui défient les lois de la société d'accueil ou d'intégration, en imposant leurs propres règles, à savoir celles de la cité, en opposition à celles de l'interculture. Discours qui visent à mettre en garde les autorités de l'État contre le phénomène de ghettoïsation gagnant certains quartiers, et ce, même si le terme de ghetto n'est pas approuvé en France et que la forte connotation du mot occulte en partie le débat (*cf. claiming*). Et elles s'inscrivent dans une démarche « transculturelle » où certaines valeurs (égalité et laïcité par exemple) sont « communes à des populations différentes », qu'elles soient immigrées, d'origine immigrée ou non (Demorgon, 2003).

D'ailleurs, conscientes de la difficulté de convaincre, à elles seules, l'État qu'elles jugent soit trop indifférent, soit trop laxiste, elles légitiment également leurs discours, en s'appuyant sur ceux de chercheurs (sociologues, anthropologues, historiens et juristes) qui ont publié sur le sujet ou signé des interviews, des analyses et/ou des enquêtes. Elles savent pertinemment que les arguments d'autorité et de reconnaissance scientifique pourront être utiles à leur combat, synonyme – en la circonstance – du rejet de l'enfermement géographique, moral et communautaire. Enfin, la visibilité que ces femmes donnent au débat n'est pas des moindres, car celui-ci invite la République unitaire à décider, de

¹⁴ A. Begag, « L'heure de la République bigarrée ? », *Le Monde*, 8 mai 2002.

¹⁵ P. Broussard, « Il faut parler des choses, même lorsqu'elles sont gênantes », *Le Monde*, 31 mars-1^{er} avr. 2002.

quel(s) type(s) de différence(s), elle peut s'accommoder (Valade¹⁶, 2000 : 88) et interpelle l'État français face à l'édification de groupes stigmatisés s'intégrant, peu à peu, sur le modèle américain, communautaire et collectif. Car enfin, comme l'explique Jacques Demorgon (2003) dans « l'interculturel entre réception et invention », les « communautarismes ne peuvent que morceler et détruire la nation », à savoir ici, le modèle républicain typiquement français, universaliste et individuel.

Rhétorique de l'acquis

C'est ainsi que pour capter davantage l'attention du lecteur sur ce qui leur est préjudiciable (difficulté à être reconnue comme citoyenne française, à part entière, et s'extraire de l'empreinte du quartier ou de la banlieue), elles situent ces revendications comme des éléments aussi dommageables que le mariage forcé et l'excision. En quelque sorte, elles cherchent à inciter les institutions à les reconnaître comme tels et par cette forme argumentative, elles mènent une stratégie itérative et usent de la rhétorique de l'acquis. De la sorte, il leur est plus facile de convaincre les représentants officiels de la terre d'accueil en déclinant leur raisonnement à partir de faits condamnés par les institutions et reconnus comme dommageables¹⁷ (cf. *naming* et *blaming*). Mais de fait, comme elles le soulignent dans *Le Livre Blanc* et les articles du *Monde*, là encore, le débat n'est malheureusement pas clos. En effet, l'une des manifestations essentielles du « ghetto » est le retour en force des formes d'organisation sociales traditionnelles fondées sur le patriarcat, la ségrégation, les tabous, la force (seule source d'autorité s'exprimant entre autre par les choix matrimoniaux : mariage arrangé ou forcé, rapt, séquestration, polygamie, etc.) et les violences sexuelles (excision, contrôle de la virginité, viols, incestes, châtiments corporels, crimes d'honneur, etc.).

Par ailleurs, la couverture médiatique de ces faits révèle que ces « violences sont généralement traitées sous l'angle d'une confrontation "civilisationnelle" entre les sociétés occidentales, considérées comme [...] modernes et les sociétés dont [ces femmes sont originaires], considérées comme [...] "traditionnelles" » (Poinsot, 2001 : 99-100). C'est ainsi que *Le Monde* du 15 mars 2002 relate la comparution de deux familles maliennes devant la cour d'assises de Seine-Saint-Denis, pour avoir fait exciser sept de leurs filles, dans les années

¹⁶ H. Valade a été sous-directeur des communautés immigrées, à la direction de la Population et des Migrations, au ministère de l'Emploi et de la Solidarité (gouvernement Jospin).

¹⁷ Les femmes rappellent également les prises de position des ministres des États africains francophones, réunis le 5 mars 2002 à Paris, au ministère de la Famille, pour condamner à l'image de la France, les pratiques du mariage forcé et de l'excision et rappeler aux familles expatriées qu'il est inutile de renvoyer leurs filles au pays pour de tels agissements au risque de poursuites judiciaires sévères.

80, et justifie en quoi cette pratique ancestrale doit être abolie¹⁸. Arguments relayés régulièrement par les femmes qui, tout en reconnaissant avec objectivité, l'influence bénéfique et évidente de la terre d'accueil face à de telles situations, démontrent que ces pratiques demeurent encore trop courantes. Certes, elles se déroulent de manière frauduleuse, mais il n'empêche que les relais sont insuffisants pour les faire cesser définitivement. Indépendamment des lois, il faut pouvoir aussi donner des arguments forts à celles et ceux qui s'opposent aux lois françaises, préférant les règles de leur pays d'origine. C'est là aussi que le discours, que nous avons appelé le discours de l'acceptation et de la soumission, entre en ligne de compte : les textes du *Monde* ne manquent pas de donner la parole aux opposantes, preuve de la volonté de débattre. Les enquêtes menées à ce sujet, à la fois par le Groupe femmes pour l'abolition des mutilations sexuelles (GAMS) et les journalistes du *Monde*, indiquent l'incompréhension de certaines mères à saisir en quoi l'acte est répréhensible. Pour ces dernières, « l'excision est une question d'hygiène [...], la garantie de l'honneur de la famille et du futur mari [...], le respect du Coran »¹⁹ ou, plus simplement, une tradition incontournable dont l'acceptation demeure parfois complexe. Cette pratique relève plus du mythe du retour, certaines migrantes estimant que le retour au pays ne serait plus possible si elles se soumettaient aux règles de la société d'accueil. C'est pourquoi, elles choisissent délibérément de les enfreindre et de respecter les traditions qu'on leur a inculquées, avant leur exil ou leur expatriation. Un choix qu'elles définissent encore comme une garantie de leur désir de revendication et d'affirmation de leur identité, même si, dans leur pays d'origine (généralement l'Afrique de l'Ouest), cet usage est aujourd'hui condamné. L'engagement du *Monde* à entendre ces femmes, à les laisser s'exprimer mais aussi à tenter de les convaincre d'appréhender autrement la vie laïque en France, accentue l'idée de l'existence ou de la construction d'un problème social en ce sens que le concept de *blaming* y est fortement développé.

Le scénario est similaire pour le mariage arrangé. Si l'on se réfère aux estimations des associations soucieuses du problème, près de 70 000 jeunes filles sont menacées, chaque année, bien qu'aucune statistique officielle ou évaluation scientifique n'existe réellement, ces événements restent dans l'espace fermé du cercle familial. Ce qui laisse entendre que cette tradition est toujours ancrée dans les mentalités. De surcroît, les jeunes filles concernées savent qu'il leur faudra payer le prix fort (retour forcé au pays d'origine, abandon de la famille, menaces, châtements corporels, assassinats, etc.) en cas d'opposition (cf. *blaming* et *claiming*) et choisissent, par peur, la loi du silence (non-

¹⁸ Chambon F., « Deux familles maliennes comparaissent pour l'excision de leurs filles », *Le Monde*, 15 mars 2002.

¹⁹ Propos recueillis dans différents articles du *Monde* publiés entre le 13 mars et le 17 mai 2002, ainsi que dans les articles suivants : A. Logeart, « Lames de fond », *TéléObs Cinéma*, 21-27 févr 2002 ; T.-M. Deffontaines, « Les parents croient agir pour le bien de leur fille », *Le Monde Télévision*, 11-12 mars 2002.

reconnaissance du problème social). Elles composent ou négocient tout en reconnaissant que les générations précédentes étaient plutôt émancipées, la mixité et la contraception étant acquises. Aujourd'hui, les filles se déclarent plus soumises et respectueuses du fait des pressions de la famille et du quartier qui se font très fortes²⁰. Du reste, certains parents, cherchant à contourner d'éventuelles difficultés avec la justice, suggèrent fortement à leurs enfants une endogamie d'appartenance religieuse à la place d'une endogamie restreinte. Car, de leur point de vue, cette position sauve l'image de la famille au regard de l'opinion musulmane puisque les enfants restent dans les limites de ce que l'ordre parental autorise en matière de conjoint (Battegay, 2001 : 10). Constat parmi tant d'autres qui fait dire à Fadela Amara que, pendant trop longtemps, les femmes se sont fourvoyées sur ce point, parce qu'elles « croyaient avoir fait exploser le mythe de la tutelle du père et du mari [grâce] à l'égalité d'accession aux études »²¹.

Enfin, aux violences familiales et à celles liées à l'environnement du quartier ou de la banlieue, s'ajoutent parfois les violences institutionnelles perpétrées dans la société d'accueil : tracasseries administratives, lenteur de la réaction de la police ou de la justice, discriminations ethniques, violences racistes, menant à diverses situations d'exclusion dans l'espace social, professionnel, scolaire, etc. Mais ce n'est pas tant, par exemple, la difficulté d'accéder à un emploi, parce que le nom ou le faciès ne correspond pas aux normes d'employeurs indécents, comme le confie Sakina : « Nous en sommes réduits, nous qui sommes nés dans ce pays, à se colorer les cheveux, à franciser nos noms, à se blanchir la peau, pour accéder aux mêmes droits que les autres Français »²², que la peur de subir encore et encore le joug du contrôle communautariste, qui les anime aujourd'hui si fortement.

Le processus de réclamation et ses effets

C'est pourquoi, comme le souligne fréquemment Fadela Amara, la logique est de démultiplier la parole afin que l'opinion publique s'approprie elle aussi le débat. Cela revient à ce qu'Olivier Fillieule (1997, in : François, Neveu, 1999 : 44), dénomme « les micro-mobilisations et la multiplication des manifestations [qui révèlent] des formes nouvelles de participation à l'espace public [et] de prise de parole visant à constituer politiquement des malaises sociaux » ou des problèmes publics. De fait, depuis les États généraux des femmes de quartier

²⁰ Propos de femmes anonymes recueillis dans *Le Livre Blanc des Femmes de Quartier* et cités régulièrement dans les textes du *Monde*. C. Rotman signe également un papier sur le même sujet pour *Libération* du 15 mai 2002, « Femmes des cités, femmes révoltées ».

²¹ Propos recueillis pour *Le Livre Blanc des Femmes de Quartier*, Fédération Nationale des Maisons des Potes, mars 2002.

²² In : S. Landrin, « Tous les jours, on nous rappelle qu'on n'est pas d'ici », *Le Monde*, 24 mai 2002.

des 26 et 27 janvier 2002, suivis de la publication du *Livre Blanc*, les effets ont été et sont incontestables. Outre que les propos et les revendications de ces femmes ont été relayés par *Le Monde*, puis par d'autres titres de la presse française²³, une prise de conscience élargie à d'autres acteurs que ceux de la Fédération nationale des maisons des potes, à l'origine du projet, a été favorisée. En effet, comme le démontrent les travaux d'Alain Battégay et Ahmed Boubeker (1993, *in* : Bonnafous, 1999 : 66) en ce qui concerne les événements impliquant l'immigration, « plusieurs types d'acteurs peuvent être distingués. Un premier ensemble est constitué par ceux qui font partie des réseaux de l'action publique, qu'il s'agisse des travailleurs sociaux, des enseignants, des policiers, des formateurs, des chefs d'entreprise, de certains responsables locaux. Ils se distinguent des responsables politiques, locaux ou nationaux. [...]. Un autre ensemble est constitué par des experts, des commentateurs, des observateurs, des journalistes et des éditorialistes ». C'est ce que l'on retrouve dans cette situation où plusieurs réseaux de ce type ont alimenté et relayé la réflexion sur le sujet, à l'instar des comités départementaux de vigilance, mis en place pour développer des partenariats, avec d'autres structures installées dans les quartiers ou les départements (travailleurs sociaux, enseignants, Planning familial, SOS Femmes battues, responsables territoriaux, journalistes locaux, etc.). L'essentiel de leur mission consistait, et consiste encore, à dénoncer et à intervenir sur les problèmes que peuvent rencontrer les femmes, mais surtout à poursuivre la sensibilisation de l'opinion publique par le biais d'actions volontairement médiatisées. En général, une véritable campagne de presse est mise en place avec communiqués, dossiers et conférences de presse : le résultat est de mise puisque les journalistes locaux²⁴ suivent, très rapidement et avec assiduité, l'évolution des actions engagées par le mouvement des femmes des quartiers de leur cité. De même, la presse féminine²⁵ se fait largement l'écho, photographies à l'appui, de la lutte menée. C'est ce que nous pourrions nommer les « effets » du processus de réclamation (*cf. claiming*). Au point qu'émergent parfois certains projets dans les médias nationaux comme celui, par exemple, de six jeunes filles du vingtième arrondissement de Paris qui ont créé leur première chanson traitant de l'irrespect des garçons à leur rencontre et leur demandant de changer d'attitude²⁶. Sans compter que, depuis l'installation des comités de vigilance, certaines femmes ont rejoint des associations locales pour défendre leurs droits, être entendues et mettre en

²³ Il s'agit notamment du *Figaro*, de *Libération*, de *L'Humanité*, du *Nouvel Observateur*, de *L'Express*, du *Point*, de *La Croix* *L'Événement*, de *La Vie*.

²⁴ On citera *La Liberté de l'Est*, *L'Est Républicain*, *Le Républicain Lorrain*, *Ouest-France*, *Les Dernières Nouvelles d'Alsace*, *Le Dauphiné Libéré*.

²⁵ Il s'agit de manière assez régulière des titres suivants : *Elle*, *Marie-Claire*, *Femme Actuelle*, *Cosmopolitan*.

²⁶ Ce groupe de six jeunes filles d'origine africaine espère vendre leur chanson. Ce n'est pas chose faite, mais le journal télévisé d'Antenne 2, du 19 janv 2003, a présenté leur projet.

place à leur tour des projets de médiation au sein de leur quartier²⁷. Ceci correspond à la démarche décrite par Alain Battégay et Ahmed Boubeker (in : Bonnafous, 1999 : 66) lorsqu'ils expliquent que, parmi les protagonistes liés à la médiatisation de l'immigration « il y a ceux qui, immigrés ou non, ont été des acteurs ou des témoins directs des événements et dont les initiatives ont relancé l'attention médiatique concernant l'immigration et les banlieues, et ont ainsi accédé à des rôles d'énonciation ». Samira Bellil, victime de trois viols collectifs et auteur d'un livre intitulé *Dans l'enfer des tournantes* où elle témoigne de ce passé et prête, en quelque sorte, « sa célébrité » pour médiatiser davantage le mouvement émergent²⁸, s'inscrit dans ce rôle. Lorsque dans son bulletin du 31 octobre 2002²⁹, la Fédération des conseils de parents d'élèves donne la parole aux infirmier(ère)s scolaires parce qu'ils ont fait le constat que les jeunes filles des quartiers dits difficiles étaient forcées, de plus en plus souvent, à des rapports sexuels non désirés, elle participe également à cette fonction énonciatrice. Il en est de même quand, pour mieux faire converger et aboutir les revendications issues des comités de vigilance et de tous leurs partenaires, la Fédération nationale des maisons des potes décide de l'organisation d'une grande Marche des femmes contre les ghettos et pour l'égalité qui débute le 1^{er} février 2003. L'idée n'était pas tant de faire sillonner des femmes militantes sur tout l'hexagone que de rendre visible leur démarche et d'inciter les pouvoirs publics à appliquer la loi républicaine, voire à prendre des mesures plus concrètes que celles déjà existantes. Le pari est intéressant puisque les médias relayent régulièrement la marche, deux à trois fois par semaine pour les journaux télévisés des chaînes publiques. C'est que, en effet, le mouvement réussit à mobiliser différents types d'opérateurs (cf. *supra*) et à construire un problème public tel que défini par Érik Neveu (1999). Dès lors, les médias participent de plus en plus fortement à la construction de cette actualité et à sa médiatisation très large. Pour exemple, la chaîne de télévision France 2 a même décidé de présenter plus tôt que prévu (27 fév. 2003) un documentaire du même titre que la pétition associée à l'action de ces femmes « Ni putes ni soumises », dans le cadre de l'émission *Envoyé Spécial*³⁰. Le 4 mars 2003, l'émission *Surpris dans la Nuit* de France Culture tend, à son tour, le micro

²⁷ Ces femmes tentent en effet d'organiser des sorties et des réunions pour les garçons et filles dont elles estiment que les comportements sont déviants, des voyages sur la terre d'origine, une aide à l'apprentissage du français, des campagnes de sensibilisation contre la polygamie et le mariage forcé, des enseignements pour redéfinir le Coran et éviter certaines interprétations qu'elles estiment dangereuses, des interventions sur l'égalité entre les femmes et les hommes, la laïcité et le respect d'autrui.

²⁸ S. Bellil, *Dans l'enfer des tournantes*, Paris, Denoël, 2002.

²⁹ *Lettre La Famille et l'École*, FCPE, 245, 31 oct. 2002.

³⁰ Le projet de cette émission reposait à la fois sur la légitimité de la démarche de ces femmes et la prise de conscience à transmettre au téléspectateur, et ce par la présentation de témoignages édifiants, comme celui d'un jeune homme affirmant qu'une « fille n'ayant pas l'attitude qu'il fallait » (baisser les yeux devant un homme, ne pas sortir le soir, ne pas s'habiller de manière provocante, en jupe par exemple, ne pas se maquiller), lui donnait le droit de la punir et de la frapper.

à Nadia, Samira et Samah, lesquelles sous l'égide du journaliste Pascal Tessaud, retracent leur parcours douloureux d'adolescentes soumises au mariage forcé.

Enfin, la médiatisation du mouvement se construit au fur et à mesure du nombre de signatures obtenues pour la pétition, « Ni putes ni soumises », et surtout du nombre de celles qui sont célèbres, à savoir celles de ces « marraines et parrains » qui accordent de prêter leur nom en gage de soutien (journalistes, écrivains, comédiens, chanteurs, urbanistes, photographes, avocats, réalisateurs, producteurs, mais aussi victimes³¹ ; associations de femmes et syndicats). Sans oublier les personnalités politiques qui, au-delà d'un appui de principe comme une signature, incitent les représentants de l'État à agir concrètement : le 25 février 2003, à une question qui lui est posée par une députée socialiste, sur les conditions des femmes de banlieue, Nicole Ameline, ministre déléguée à la Parité et à l'Égalité professionnelle, répond que, d'ores et déjà, le message est passé et que, depuis le 28 janvier 2003, elle a intégré quelques représentantes de la Fédération de la maison des potes, à l'Observatoire de la parité. Le 27 février 2003, sans évoquer explicitement la question des femmes de banlieue, les ministres Luc Ferry et Xavier Darcos proposent les premières mesures visant à rétablir le concept de laïcité, s'inquiétant des dérives communautaristes, notamment en milieu scolaire. Puis, le 8 mars 2003, le Premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, reçoit officiellement une délégation du collectif de la marche des femmes et s'engage sur cinq mesures destinées à répondre à leurs attentes : financer le « guide d'éducation au respect » destiné aux quartiers, collèges et lycées ; créer dix « sites pilotes de points d'écoute » dans les cités ; prévoir un accueil spécialisé dans les commissariats pour les femmes en quête de protection ; ouvrir des logements d'urgence pour les femmes en situation de détresse immédiate, hors de la cité ou du quartier, et sous la tutelle d'une équipe d'encadrement professionnelle ; aider à l'organisation de l'université annuelle des femmes (lieu de bilan et des perspectives d'action³²). Depuis, le mouvement persiste à mobiliser et intéresser ses réseaux en publiant, à leur attention, une lettre mensuelle, *via* les messageries Internet (*La lettre de macite.net*), qui offre des bilans réguliers et des perspectives à court et moyen terme. Le travail de processus de réclamation y est toujours observable, sauf que la démarche s'inscrit, de plus en plus, dans une perspective interculturelle, « fondée sur le respect de l'autre et de sa culture, dont la finalité est d'arriver non seulement à coexister, mais surtout à se comprendre et à produire des choses ensemble » (Rafoni, 2003).

³¹ Il s'agit de victimes comme Kahina, la sœur de Sohane, morte en octobre 2002, brûlée vive dans un local à poubelles de Vitry-sur-Seine par un garçon de 19 ans.

³² Pour 2003, l'Université des Femmes a lieu les 3, 4 et 5 oct à Dourdan. Participent à cette manifestation des journalistes, des président(e)s et représentant(e)s d'associations, des universitaires et des élus.

Conclusion

Sans céder à un médiacentrisme, il semble que le débat soit réellement lancé dans la sphère publique. Comme l'explique Érik Neveu (1999 : 53-54) à partir des recherches de Stephen Hilgartner et Charles L. Bosk (1988), la « condition stratégique de réussite d'un problème public » tel que celui-ci, tient au fait de le voir « au travers d'une communauté d'opérateurs associant dans des espaces sociaux distincts des agents concernés par un même dossier ». Ainsi, les propos de ces femmes, ceux publiés dans *Le Livre Blanc* et *Le Monde*, puis ailleurs (autres titres de presse, télévision, radio) ont-ils finalement permis à un certain nombre d'opérateurs (politiques, journalistes, chercheurs, travailleurs sociaux, formateurs, policiers, religieux) de participer à la construction du mouvement et à s'affranchir d'idées reçues : le refus de dénoncer, par exemple, ce que ces femmes peuvent/pouvaient subir dans certains quartiers, restait lié à la crainte de stigmatiser davantage les personnes issues de l'immigration et vivant dans ces quartiers dits difficiles. Aujourd'hui, il semblerait que le pas soit franchi et que la libération de la parole, tant du côté des victimes que de tous les autres acteurs, permette, au contraire, de redonner une image positive à ceux et celles qui ont contribué à la construction d'une société revendiquant la laïcité et l'égalité entre les individus. Le débat est d'autant plus ouvert qu'il a permis et permet toujours, du côté « des territoires » (cités, quartiers, etc.) de laisser s'exprimer également des hommes soutenant la démarche de leur mère, de leur(s) sœur(s) ou de leur compagne. Le fait de pouvoir parler et de débattre publiquement (médiats, manifestations, réunions, pétitions, etc.) autour de termes ou d'expressions tels que la communauté, le communautarisme, le poids des traditions, l'inégalité entre les hommes et les femmes, ne peut être qu'une porte ouverte dans la voie d'une prise de conscience, encore plus large, de ce problème à caractère social et interculturel : en effet, il met à nu les difficultés liées à l'interculture et aux identités culturelles, elles-mêmes menacées par le phénomène de mondialisation (Demorgon, 2000). Enfin, même si cet espace de paroles(s) qui a permis de structurer un débat, n'a jamais été ouvert à tous (par simple manque d'intérêt pour la question, par exemple), ou ouvert à tous les problèmes (limitation à ceux définis par les femmes des banlieues), il a néanmoins « réussi à focaliser l'attention de masses considérables de citoyens » (François, Neveu, 1999 : 51) par le grand nombre de signatures au bas de la/des pétition(s), de visites d'internautes sur le site, d'articles et de titres vendus, d'émissions télévisuelles et/ou radiophoniques, d'actions suivies pas des citoyens non adhérents du mouvement et d'engagements d'élus locaux et nationaux. La manière dont cet espace de paroles, ou de ce « micro-espace public », a pris corps, a été, comme le soulignent Bastien François et Érik Neveu, « génératrice de sens, de mobilisations et de débats » (1999 : 54).

Références

- Augé M., 1992, *Non-lieux*, Paris, Éd. du Seuil.
- Baillet D., 2001, « La «langue des banlieues», entre appauvrissement culturel et exclusion sociale », *Hommes et Migrations*, 1231, mai-juin, pp. 29-37.
- Battegay A., 2001, « Les cultures incertaines des jeunes issus de l'immigration maghrébine », *Hommes et Migrations*, 1231, mai-juin, pp. 5-14.
- Battegay A., Boubeker A., 1993, *Les images publiques de l'immigration*, CIEMI, Paris, Éd. L'Harmattan.
- Begag A., 1997, « Trafic de mots en banlieues : du nique ta mère au plait-il ? », *Migrants-Formations*, pp. 32-33, mars.
- Bonnafous S., 1991, *L'immigration prise aux mots*, Paris, Éd. Kimé.
- 1999, « La médiatisation de la question immigrée : état des recherches », *La médiatisation des problèmes publics, Études de communication*, 22, pp. 59-72.
- Brun J., 1994, « Essai critique sur la notion de ségrégation et sur son usage en géographie urbaine », pp. 21-58, in : Brun J., Rhein C., dirs., *La ségrégation dans la ville*, Paris, Éd. L'Harmattan.
- Chavanon O., 2001, « La topographie oubliée des immigrés en terre française », *Hommes et Migrations*, 1231, pp. 92-102, mai-juin.
- Ceyhan A., 1993, « Le communautarisme et la question de la reconnaissance », *L'action collective : terrains d'analyse, Cultures et Conflits*, 12, 4^e trimestre, pp. 15-21.
- Demorgon J., 2000, *L'interculturalisation du monde*, Paris, Éd. Anthropos.
- 2003, « L'infortune de l'interculturel dans les médias », *Questions de communication*, 4, pp. 43-70.
- Felstiner W. L. F., Abel R. L., Sarat A., 1991, « L'émergence et la transformation des litiges : réaliser, reprocher, réclamer », *Politix*, 16, pp. 41-54.
- Fraenckel B., 2001, « Enquêter sur les écrits dans l'organisation », pp. 231-261, in : Borzeix A., Fraenkel B., dirs., *Langage et travail*, Paris, CNRS Éd.
- François B., Neveu É., 1999, « Pour une sociologie des espaces publics contemporains », pp. 13-58, in : François B., Neveu É., dirs., *Espaces publics mosaïques – Acteurs, arènes et rhétoriques, des débats publics contemporains*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Guénif Souilamas N., 2000, *Des « beurettes » aux descendantes d'immigrants nord-africains*, Paris, Grasset/Le Monde.
- Gusfield J., 1981, *Drinking Driving and the symbolic order. The culture of public problems*, Chicago, The University of Chicago Press.
- Hilgartner S., Bosk C., 1988, « The Rise and Fall of Public Problems », *American Journal of Sociology*, 94, pp. 53-78.
- Le style du Monde*, 2000, Paris, Le Monde.
- Israël E., 2003, « La présence des minorités dans la presse espagnole. La notion de bruits interculturels », *Questions de communication*, 4, pp. 97-106.

- Neveu É., 1999, « L'approche constructiviste des «problèmes publics». Un aperçu des travaux anglo-saxons », *La médiatisation des problèmes publics, Études de communication*, 22, pp. 41-57.
- Noiriel G., 2002, *L'Atlas de l'immigration en France*, Paris, Éd. Autrement.
- Poinsot M., 2001, « Les violences familiales sur les jeunes filles d'origine étrangère et de culture musulmane », *Hommes et Migrations*, 1232, pp. 99-104, juil. - août.
- Rafoni B., « La recherche interculturelle. État des lieux en France », *Questions de communication*, 4, pp. 13-26.
- Thiéblemont-Dollet S., 2001, « Mémoires des origines », pp. 229-243, in : Roth F., dir, *Lorraine, Terre d'accueil et de brassage*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.
- Todd E., 1997, *Le destin des immigrés, Assimilation et ségrégation dans les démocraties occidentales*, Paris, Éd. du Seuil.
- Valade H., « Réussir les assises de la citoyenneté », *Hommes et Migrations*, 1224, pp. 83-88, mars - avr.
- Vatter C., 2003, « La recherche interculturelle. État des lieux en Allemagne », *Questions de communication*, 4, pp. 43-70